NEGOCIATIONS CLIMAT CANCUN NOV/DEC 2010 LETTRE DES ONG

éco

09
Décembre
Edition
Lapin

Edition Francophone

ECO est publié par les organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockolm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP16 - MOP 6 , Cancún, Nov-Décembre 2010
Pour recevoir ECO directement par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à **ecodiffusion-subscribe@rac-f.org**

Les Etats-Unis ont des problèmes...

ECO est de plus en plus frustré cette semaine par les positions des Etats-Unis. Difficile en effet de comprendre la rigidité de la position états-unienne sur une grande partie des sujets de négociation, et notamment l'atténuation, le transfert de technologie et l'adaptation.

Il est clair que les USA ne veulent pas laisser un sujet avancer si les autres bloquent. Cette stratégie est très risquée, et menace sérieusement le processus ici à Cancún et plus généralement dans les négociations à venir au sein de la CCNUCC.

Les USA parlent beaucoup de la transparence qu'ils attendent des autres, mais ils feraient mieux de se regarder dans la glace avant, puisqu'ils refusent d'améliorer la transparence sur les financements de long terme à travers un Format Commun de Rapport. Quand en plus ils s'opposent à la négociation sur les règles de comptabilité pour les pays de l'Annexe I, la confiance ne peut que s'effriter.

Leur intransigeance est plus que troublante puisque les USA semblent avoir pris en grippe quelques termes pourtant assez neutres : comparable, cohérent, complet, transparent et précis. Avec ce type de blocage, les autres Parties continueront à douter de la volonté de Washington sur le climat, en particulier après que la loi sur le climat ait disparu au Sénat. Il n'y a plus d'équilibre (encore un mot bien aimé des US ;-) sans comparabilité.

Dans le même temps, les USA ralentissent les progrès sur le transfert de technologie, un des points centraux de la Convention sur lequel nous avons déjà perdu assez de temps. Cela laisse ECO sans voix – une proposition est enfin sur la table, mais les USA affirment, sans engagement, que les parties devraient se contenter de « considérer » l'idée d'établir un mécanisme de transfert de technologie ici à Cancún. Cela commence à bien faire avec les considérations. L'accord est très précis sur ce point. Les chefs d'états ont décidé « de mettre en œuvre un mécanisme sur la technologie […] opérationnel immédiatement ». Les USA sont par ailleurs très actifs sur la technologie, en développant notamment un réseau et des centres pilotes régionaux. Alors pourquoi remettre en cause la proposition sur la table ? Les inquiétudes des industries vertes états-uniennes sur une bureaucratie onusienne lourde et complexe sont nulles et non avenues. Nous avons au contraire besoin d'une entité qui coordonne et mette en œuvre de manière accéléré, face à la crise climatique, une transition rapide vers un future sobre en carbone.

Et comme si cela ne suffisait pas, les USA freinent aussi sur la création d'un comité d'adaptation. Rappelons aux USA qu'ils ont toujours rejeté dans le passé approche qui consisterait à le rattacher au SBSTA. Ce processus nécessite un arrangement institutionnel pour aller plus loin et dépasse le simple cadre du conseil technique. Cela ne peut pas être fait dans des institutions en dehors de la Convention.

Aux dernières nouvelles, les USA ne sont pas opposés à l'idée d'aider les populations vulnérables au changement climatique. Alors pourquoi tous ces blocages sur l'adaptation ? Encore une fois, leur position de vouloir juste « considérer » un processus pour les pays les moins avancés est incompréhensible.

Assez de considérations ! Il est temps de « mettre en œuvre ». Arrêtez cette stratégie dangereuse ! C'est d'ailleurs Todd Stern, l'envoyé spécial des USA qui en parle le mieux : « Arrêtons de ne rien faire… Arrêtons de suspendre, de reporter, année après année, après année… »

Ultimes réglages du futur comité pour l'Adaptation

Les Parties sont encore en train d'essayer de se mettre d'accord sur le rôle et les fonctions du Comité pour l'Adaptation. Celui-ci devrait avoir pour mission la coordination et la supervision des (trop rares) modes de soutien existants pour l'adaptation qu'ils soient techniques, scientifiques ou financiers. ECO considère le Comité pour l'Adaptation comme un groupe d'experts plutôt qu'une structure de débat politique, même si les nominations en son sein doivent être faites par les Parties, et sur la base d'une représentation équitable.

Certaines Parties souhaitent cantonner le Comité à un rôle de conseil scientifique et technique pour faciliter les activités domestiques d'adaptation. Le rôle du Comité lui-même ne devrait pas être de fournir les conseils, mais bien de vérifier si les Parties ont accès à des conseils, à la coordination des informations disponibles, mais aussi d'identifier les besoins, de construire des synergies et de faire remonter ces informations au SBI. La plupart des pays souhaite une extension du Programme de Travail de Nairobi (PTN), et dans ce cas, le Comité pourrait travailler dans ce cadre pour identifier les manques dans le soutien à l'adaptation. C'est d'ailleurs une des faiblesses du PTN, qui n'a pas réussi complètement à apporter l'assistance technique et scientifique aux Parties, notamment en raison d'un manque de budget pour ce faire.

Ici, il y donc un point d'amélioration.

Beaucoup d'informations et de savoirs sur l'adaptation sont « éparpillés entre différentes organisations, institutions et réseaux aux niveaux national, régional et international. Le Comité pour l'Adaptation pourrait synthétiser et renforcer l'information de chacune de ces sources y compris pour les communautés, les techniciens,... *.- suite page 2*

Suite de l'article « Ultimes réglages du Comité pour l'Adaptation »

les centres régionaux, les ONG, les universités et les programmes de l'ONU, afin de faciliter l'accès aux savoirs essentiels pour l'adaptation. Le Comité pour l'Adaptation ne doit pas être directement lié au mécanisme financier. Il doit permettre d'orienter les Parties vers les fonds les plus pertinents par rapport aux besoins, et en identifiant les activités prioritaires à financer. Il est fondamental que le Comité pour l'Adaptation joue ce rôle de supervision des impacts du travail d'adaptation, d'examen du soutien fourni aux Parties, d'identification des angles morts et fasse des recommandations aux SBSTA et au SBI pour aller plus loin. Les pays de l'Annexe I devraient maintenant soutenir la création du Comité pour l'Adaptation à Cancún. Cela pourrait permettre une avancée importante dans la construction de la résilience des pays et des communautés les plus vulnérables.

Alors que revoilà le HFC-23

Comme si la très travailleuse présidente de cette COP n'avait pas d'autres gaz à fouetter en ce moment, un vieux fantôme du mécanisme de développement propre (MDP), qui aurait du être achevé il y a longtemps, refait surface : ce bougre de super gaz à effet de serre HFC-23. Il y a deux semaines, le conseil exécutif (CE) du MDP a reconnu que les projets de réduction du HFC-23 dans le cadre du MDP avaient eu très peu d'effet pour stopper le réchauffement climatique, et qu'ils avaient même, en fait, augmenté les émissions. Le CE a donc pris la louable décision de suspendre et revoir la méthodologie de certification.

Voilà maintenant la partie étrange : en dépit de la preuve que les industriels producteurs de HFC-23 avaient joyeusement trompé le MDP pendant des années, le CE a décidé d'émettre presque 20 millions de crédits HFC-23 qui avaient été gelés l'été dernier. Peut-être la chaleur caribéenne a-t-elle à voir avec cette décision ? Les investisseurs industriels, qui ont fait pression contre les propositions visant à modifier la méthodologie HFC-23 et à soutenir l'intégrité environnementale du MDP, n'en croyaient pas leurs yeux.

Pour faire bref, une coalition d'observateurs avisés du MDP a donc écrit à la présidente de la COP lui demandant de rattraper cette perte momentanée de discernement du CE. Reconnaître un scandale climatique avant de permettre à ceux qui y sont impliqués de continuer à en profiter n'est pas très positif, et nuit à la confiance dans le processus de la CCNUCC. Alors Madame la Présidente, montrez à l'industrie qui ici prend les décisions, et remettez ces 23 lobbyistes du HFC-23 à leur place !

Un enchevêtrement de déchets

Une fois de plus, le PNUE a fait ses devoirs à Cancún. La récente étude *« Déchets et changements climatiques »* présente une approche globale de la réduction des déchets et du recyclage intéressante.

Le rapport attire l'attention sur la gestion des déchets, les sites d'enfouissement étant une source importante d'émissions de méthane, ce qui est sans conteste un objectif clé de l'action climatique. Il souligne aussi que la réduction des déchets à la source est de loin la meilleure manière de gérer les déchets, le recyclage arrivant en deuxième position. Il se concentre avec raison sur un certain nombre de problèmes environnementaux liés à l'incinération des déchets et des gaz d'enfouissement, y compris la contamination des sols et les émissions toxiques.

Le rapport reconnaît également les risques et les dommages que ces technologies de bout de chaîne font peser sur le secteur du recyclage informel. A travers le monde, 15 millions de personnes gagnent leur vie grâce au recyclage, et leur santé et leur vie sont menacées lorsque des matériaux qui pourraient être recyclés sont détruits dans des incinérateurs et des décharges.

Mais il y a manifestement un double langage entre ce que dit le rapport et les mesures soutenues par le Centre Risoe du PNUE. Eco a compris lors de la conférence de presse du lancement du rapport que « les panélistes ont affirmé que les marchés-carbone peuvent développer des projets de valorisation énergétique des déchets comme moyen de traiter les émissions de méthane. »

Attendez une minute! Ont-ils vraiment lu le rapport qu'ils ont présenté? Et le PNUE va-t-il agir en cohérence avec son propre rapport, ou bien laissera-t-il son programme de mise en œuvre dicté par des arrangements politiques et les intérêts commerciaux du secteur privé de la gestion des déchets ?

ECO aimerait que le Centre Risoe se souvienne que les méthodologies des projets de gestion des déchets solides ont été révisées par le Panel Méthodologique du MDP la semaine dernière à Cancún. Les technologies de fin de chaine sont loin d'être des solutions sûres et fondées sur les connaissances scientifiques.

Nous avions de bonnes nouvelles au début et de grosses questions à la fin. Peut-être que les écrits du rapport resteront, et que les mots prononcés seront emportés par le vent.

Moi aussi, je suis aux Emetteurs Anonymes

Le premier pas vers la guérison est d'admettre que vous avez un problème. Le second est de reconnaître que vous n'êtes pas seul, et ceux qui ont le même problème peuvent se révéler d'une aide précieuse et de formidables compagnons d'échange pour vous projeter vers un avenir meilleur.

Il est temps de faire face : de nombreux pays ont un sérieux problème de Gigatonne Gap (on vous a à l'œil, chers amis de l'Ombrelle !). Donc lors notre prochaine *plénière* des émetteurs anonymes, essayons de réaliser déjà le premier pas, qui nous mènera vers cette vision partagée : *« profondément préoccupés par le fait que le niveau global d'ambition des objectifs et actions par les Parties (en référence aux CMP / COP) n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif global de long terme tel que défini au paragraphe [x] ».*

Pour le second pas, assurons nous que le paragraphe 1(b)(i) reconnaisse l'insuffisance des engagements de l'Annexe 1, et établisse un plan d'action, avec une date butoir fixée à la COP17, pour améliorer ces objectifs.

Et puis il y aura un troisième pas : reconnaître dans le paragraphe 1(b)(ii) que les pays en voie de développement peuvent faire davantage, mais sous la garantie de justice et de soutien suffisant de la part des pays développés. Avouez : vous vous sentez mieux, débarrassé du poids du Gigatonne, n'est-ce pas ?

Fossile du Jour

#1 – Japon

Pour rester inflexible sur son refus d'une seconde période d'engagement de Kyoto

#2 – Etats-Unis

Pour remettre à plus tard l'établissement d'un comité d'adaptation.

#3 – Etats-Unis

Pour avoir déclaré que les Parties devraient seulement *« considérer »* l'établissement d'un nouveau Mécanisme de Technologie.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEDDTL) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org